

**IDEX Université Grenoble Alpes**  
**Appel à Projets**  
**Étudiant(e)s : brisez les frontières !**

Années 2017 – 2018 – 2019 (2 sessions par an)

L'IDEX Université Grenoble Alpes lance un appel à projets auprès des étudiants, des groupes d'étudiants et des associations étudiantes pour faciliter les rapprochements entre campus, disciplines, monde universitaire et socio-économique, campus et ville. Ces projets doivent permettre aux étudiants de développer leur esprit d'initiative dans différents domaines d'activités (culturels, artistiques, citoyens, humanitaires...) impliquant des acteurs non universitaires tout en contribuant au rayonnement et au sentiment d'appartenance à la communauté universitaire.

Le programme "Briser les frontières" est à destination des étudiants. Les projets peuvent réunir des étudiants de filières différentes, des acteurs locaux (sociétaux, académiques et non académiques), des startups, des ONG, des associations...

Un seul dossier par projet et par appel à projets peut être déposé.

### Projets éligibles

Les projets pour être éligibles doivent être portés par un étudiant ou un groupe d'étudiants (en association ou non) d'un des établissements signataire du consortium (cf annexe). Il sera demandé si le projet est retenu de se constituer en association.

Les projets qui présentent plusieurs des critères suivants seront particulièrement appréciés :

- Inter disciplinarité dans l'équipe projet
- Associer des acteurs académiques et non académiques, des startups, des ONG ou associations...La commission sera particulièrement attentive à l'implication des partenaires et à leurs complémentarités.
- Les retombées du projet sur la communauté universitaire ( ex : participation à la vie de campus, retour d'impact ...)
- S'associer aux forces de la communauté universitaire (recherche, formation, services culturels et vie étudiante).
- Se positionner dans une approche d'action nouvelle ou d'amplification de l'existant.
- Associer au projet une dimension environnementale, sociétale, culturelle et, d'accessibilité.

Lors de l'examen des dossiers, les projets seront répartis en 3 catégories :

- les projets nouveaux à forte valeur ajoutée pour le rayonnement de la communauté
- les projets existants proposant un volet nouveau ou un changement d'échelle
- les projets structurants qui ont un impact fort et sont déjà reconnus sur le site grenoblois

### Critères d'exclusion

Les projets tutorés ne sont pas éligibles au présent Appel à Projets.

### Financement

Exemples de dépenses relatives au projet susceptibles de faire l'objet de financement :

- déplacements, frais d'hébergements
- petits équipements spécifiques au projet
- frais de communication
- rémunération intervenants
- Sacem....

Le fonds IDEX ne financera pas les dépenses de fonctionnement courant de l'association. Pour les dépenses relatives à l'achat de matériel d'un montant supérieur à 500€ HT, la commission sera vigilante sur l'utilisation du matériel qui devra être à destination de tous les étudiants du site.

### Composition du jury

Le jury est la Commission exécutive vie étudiante de l'IDEX renforcée par des experts

### Engagement des candidats / Bilan des projets

Les porteurs de projets pour lesquels un financement sera octroyé s'engagent à :

- Présenter le bilan moral et financier global du projet (coût consolidé) dans les deux mois suivant la réalisation du projet en mentionnant les points positifs et négatifs après la réalisation. Ce bilan devra permettre de mesurer l'impact du projet et de le comparer aux objectifs attendus.
- Présenter tous les justificatifs de dépenses (factures, contrats, conventions ...) réalisées pour le projet d'un montant au minimum cumulé égal à la subvention allouée
- Informer de tout changement ou difficultés rencontrées dans la réalisation du projet.
- S'acquitter de son remboursement selon les modalités qui lui seront précisées si le montant obtenu n'est pas dépensé.

- Participer à différents évènements promotionnels du programme IDEX si la demande leur en est faite.
- Apposer de manière visible le logo Marianne Projet d'Investissement d'Avenir ainsi que la mention « financé par IDEX Université Grenoble Alpes » accompagné du logo « Univ. Grenoble Alpes » sur tous les outils de communication produits pour l'exécution du projet.

Concernant les modalités de versement, une avance de 80% du montant de la subvention octroyée est versée dès l'acceptation du projet. Le montant restant sera attribué sur présentation d'une facture. Cette facture adressée au nom de la Communauté Université Grenoble Alpes devra présenter l'intégralité des dépenses effectuées à l'aide de la subvention IDEX, justificatifs à l'appui.